

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR LES PARTICULIERS

Les présentes conditions générales de vente définissent les offres stages que la société Blue Green (ci-après « Blue Green ») propose aux particuliers, ainsi que les obligations réciproques qui en découlent. Le formulaire réservé aux particuliers et les conditions générales de vente y afférentes, déterminent pour leur titulaire principal (ci-après « le Titulaire Principal »), les conditions contractuelles d'accès à l'enseignement et d'accès aux golfs de la Chaîne Blue Green (telle qu'elle est définie à l'article « la Chaîne Blue Green »). Ce dernier accès demeure, par ailleurs, soumis aux règlements intérieurs des sites de la Chaîne, et aux règlements des réservations de la Chaîne Blue Green. La grille tarifaire stages vacances Blue Green est annexée aux présentes conditions générales de vente. L'ensemble des documents susmentionnés forme un ensemble contractuel indissociable, ci-après dénommé « le Contrat ».

Article 1 – Inscription et modalités de règlement

Pour être enregistré, toute inscription doit être accompagnée d'un chèque d'acompte dont le montant sera précisé par le golf. Le règlement du solde devra se faire le premier jour du stage. Aucune inscription ne sera prise en compte sans la date et la signature du stagiaire. Pour les enfants mineurs, les noms, prénoms et adresse des parents ou tuteurs sont obligatoires. Les stages junior sont réservés aux enfants de moins de 13 ans. Les stages initiation sont réservés aux personnes néophytes, et donc n'ayant ni carte verte ni index.

Article 2 – Ajustement de contenu et annulation du contrat par Blue Green

Le tarif indiqué correspond à un stage de 3 jours à raison de 2h/jour. S'il y a un seul inscrit au stage, le golf se réserve le droit de l'annuler et de proposer une nouvelle date au client.

Article 3 – Annulation du contrat par le Titulaire Principal

Annulation d'inscription du fait du stagiaire :

- 8 jours avant le début du stage : l'acompte sera remboursé.
- moins de 48 heures avant le début du stage : un acompte de 50% du stage sera conservé.
- Tout stage commencé est dû en totalité.

Article 4 – Règlements intérieurs et des réservations des sites de la Chaîne Blue Green

L'accès aux sites de la Chaîne Blue Green est régi par leur règlement intérieur et leurs règlements de réservations. Le Titulaire Principal reconnaît en avoir pris connaissance.

Article 5 – La Chaîne Blue Green

Telle qu'elle est visée dans le Contrat, la Chaîne Blue Green comprend les sites français :

- Golfs urbains : Lac au Duc, la Domangère, Avriillé, Rodez, Guerville, Bellefontaine, Marolles-en-Brie, Mazières-en-Gâtine, Nantes Erdre, Niort Romagné, Pau-Artiguelouve, Tours Ardrée, Villeray, Seyssins, Bresson, Val d'Amour, Pessac, Bordeaux-Lac, Lyon-Chassieu, Que-tigny, Rennes Saint-Jacques, Rueil-Malmaison, Saint-Aubin, Saint-Etienne, Saint-Quentin, Savenay, Villennes-sur-Seine.

- Golfs touristiques : Académie de l'Estérel, Ailette, Baden, Dunkerque Grand Littoral, Gujan Mestras, Houllgate, Domaine des Forges, Pays de St-Gilles Croix de Vie, Le Croisic, l'Odet, Ploemeur Océan, Pornic, Pléneuf-Val-André, Rochefort Océan, Rhuys Kerver, l'Estérel, Saint-Laurent, Sainte-Maxime, Lacanau-La Méjanne, Val Quéven.

Liste susceptible d'évoluer dans le temps, sans que le Titulaire puisse prétendre à une quelconque réparation ou indemnisation ce titre.

Fait à _____ le _____,
précédées de la mention « Lu et approuvé »,

Signature du Titulaire Principal (représentant légal)

Article 6 – Aptitude à la pratique sportive

Le Titulaire Principal ayant décidé d'utiliser une installation sportive de la Chaîne Blue Green, est tenu de vérifier, sous sa seule responsabilité, qu'il a la capacité physique, sportive et technique nécessaire, et qu'aucune contre-indication médicale ne s'oppose à cette utilisation. En cas de participation à une compétition FFGolf, le Titulaire Principal devra présenter à Blue Green une licence de la Fédération Française de Golf.

Article 7 – Assurance

Le Titulaire Principal devra être assuré au titre de sa responsabilité civile. Sur demande de Blue Green, le Titulaire Principal du Contrat devra pouvoir justifier d'une telle assurance.

Article 8 – Protection des données personnelles

Les informations recueillies lors de la conclusion d'un Contrat, sont enregistrées dans le fichier de clients établi et tenu à jour par Blue Green, afin notamment de permettre l'accès aux sites de la Chaîne Blue Green. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le Titulaire Principal bénéficie d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification, aux informations qui le concernent. S'il souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il pourra s'adresser au siège social de Blue Green.

Article 9 – Juridiction compétente et loi applicable

En cas de litige relatif au Contrat, la partie la plus diligente saisira la juridiction compétente. Blue Green élit domicile en son siège social. Ce Contrat est régi par la loi française.

Si vous souhaitez recevoir des propositions commerciales de

nos

partenaires, veuillez cocher la case ci-contre :

PRÉRÉSERVEZ

votre
stage en
ligne sur

bluegreen.fr

STAGES VACANCES

ACCÈS AU PARCOURS INCLUS

ADULTES OU ENFANTS, DÉBUTANTS OU JOUEURS CONFIRMÉS.

GOLF BLUEGREEN

SAINT-LAURENT

PLOËMEL - 56400 AURAY

02 97 56 85 18

st.laurent@bluegreen.fr



BLUEGREEN

JUNIOR

À 149€

Dès 7 ans

Pour les jeunes de 7 à 12 ans, enseignement ludique pour l'acquisition et le perfectionnement des bases : ateliers de petit jeu et de grand jeu avec concours éducatifs visant à apprendre par le jeu, si disponibilité du parcours, mise en situation pour une bonne organisation, respect de l'étiquette et des règles principales.

AU PROGRAMME

Stage 3 j : 6 heures de cours collectifs soit 2h/jour
(2 à 6 stagiaires)

INITIATION

À 169€

Vous n'avez jamais joué

Découverte et apprentissage des bases techniques du swing et des rudiments de l'étiquette : petit jeu sur le green et aux abords du green, évolution vers un geste plus ample, progression de la distance au practice. Validation niveau FFGolf(1).

AU PROGRAMME

Stage 3 j : 6 heures de cours collectifs soit 2h/jour
(2 à 6 stagiaires)

PERFECTIONNEMENT

À 199€

Vous êtes déjà joueur (Carte Verte/Index)

Consolidation technique du swing et structuration du petit jeu. Préparation à l'amélioration du classement : optimisation du petit jeu, mise en application sur le parcours des différents coups, respect de l'étiquette et des règles de base. **Stage avec accès au parcours.**

AU PROGRAMME

Stage 3 j : 6 heures de cours collectifs soit 2h/jour
(2 à 6 stagiaires)

DOSSIER D'INSCRIPTION STAGES VACANCES 2024

Période de réservation : [REDACTED]

1. LES COORDONNÉES DU TITULAIRE PRINCIPAL

CIVILITÉ

Monsieur Madame

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

E-mail _____ Téléphone _____

Date de naissance _____ Profession _____

Si le titulaire est mineur, identité du détenteur de l'autorité parentale

CIVILITÉ

Monsieur Madame

Nom _____ Prénom _____

2. LES FORMULES DE STAGES VACANCES BLUEGREEN

Déclare souscrire, au golf BLUEGREEN ST-LAURENT sur la période de [REDACTED]
A un produit enseignement sur un site de la chaîne Bluegreen de type

Junior 149€ Perfectionnement 199€
 Initiation 169€

MODE DE RÈGLEMENT

Espèces Chèque Carte bancaire

Je certifie sur l'honneur que les informations figurant dans le présent formulaire sont exactes

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions du présent contrat, ainsi que des conditions générales de vente annexées au présent formulaire, et les avoir acceptées (si le contractant est mineur, son consentement et celui de son représentant légal devront être recueillis).

Numéro d'affiliation [REDACTED]

Fait à [REDACTED] le [REDACTED]

Précédées de la mention « lu et approuvé »,

Signature du titulaire

Signature du représentant
légal si le titulaire est mineur

Signature du collaborateur